

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2020

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice au jour de la séance : 11

Nombre de membres présents : 10

Membres présents : Mmes & MM. Jérémy THIEN, Daniel LAPLACE, Robert BRIDET, Hannah BESSON, Noé CHAMPION, Agnès ROUSSOT, Virginie ROBIN, Séverine MORNAND, Angelo NICOLOSI, Viviane LOUP-FOREST.

Membres absents ayant donné procuration : 0

Membres absents excusés : M. Jean-Yves NAUDIN

Président de séance : M. Jérémy THIEN

Secrétaire de séance : Mme Hannah BESSON

La séance a lieu à la salle des fêtes afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Le compte-rendu de la séance du 3 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

1/ Présentation de l'analyse des offres pour la construction de la nouvelle station d'épuration par le bureau d'études Réalités Environnement

Le sujet est reporté à la prochaine séance, la représentante du bureau d'études n'ayant pas pu venir à la réunion pour des raisons personnelles.

2/ Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Non préemption sur la vente de la parcelle D 148 lieu-dit Vâtre
- Non préemption sur la vente des parcelles C 7 et C 8, lieu-dit Le Bourg
- Fourniture et pose d'un circulateur sur la chaudière mairie/école/appartement pour 1 275.28 € TTC chez R-R Plomberie Chauffage
- Alimentation électrique et éclairage de l'appartement communal du 106 impasse du poète pour 4 637.22 € TTC chez EURL Julien Descombes
- Précision sur le devis accepté pour l'aménagement extérieur (pose de caniveaux) pour l'appartement communal du 106 impasse du poète pour 1 591.22 € TTC chez Monin Construction. Des travaux supplémentaires (pose de regards et de gaines) ont été nécessaires pour 1 903.62 € TTC.

3/ Décisions modificatives

Monsieur le Percepteur indique qu'il convient de procéder aux écritures suivantes car les chapitres globalisés d'ordre ne sont pas équilibrés au stade de la prévision, à savoir : Dépenses de fonctionnement compte 6751-042 : - 550 € et compte 775 : - 550 € - Recettes d'investissement compte 2151-040 : - 550 € et compte 024 : + 550 €. Ces écritures correspondent à l'échange des parcelles aux Raffins.

Il est proposé d'alimenter le compte 212 opération 118 (aménagement accès et aire stationnement appartement 106 impasse du poète) pour 5 600 € par le compte 2131 opération 073 (travaux sur bâtiments communaux) pour les travaux réalisés par les entreprises Monin et Descombes.

4/ Délibération relative à l'exonération temporaire de versement de loyers (licence IV) pour le bar Chez Céline

Pour tenir compte de la fermeture du bar « Chez Céline » dû au Covid-19, Monsieur le Maire propose d'exonérer temporairement du paiement de la licence IV le bar Chez Céline, à savoir 10 € par mois. A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve l'exonération de loyers pour la licence IV de décembre 2020 à juin 2021.

5/ Présentation de l'Agence Technique Départementale

Depuis 2015, l'Agence Technique Départementale (ATD) apporte son soutien et son expertise, en matière d'ingénierie publique, aux collectivités dans les domaines d'intervention suivants : voirie/aménagement espace public, bâtiment/maîtrise de l'énergie, eau/assainissement/cours d'eau. Les missions de l'ATD sont soit gratuites lorsque les missions sollicitées relèvent du conseil, soit payantes lorsqu'elles relèvent de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre. La plaquette de présentation a été adressée aux élus avec la convocation. Le Conseil Municipal envisage de faire appel à l'ATD lorsque ce sera nécessaire.

6/ Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire présente les résultats (ceux-ci ne sont pas encore définitifs, des écritures arrivant début janvier de la Trésorerie).

Monsieur le Maire présente les grandes orientations du budget 2021. La capacité d'autofinancement de l'investissement est bonne avec un virement de la section de fonctionnement envisagé de 40 200 €. La prudence s'impose car la crise covid pourrait avoir un impact sur nos ressources. Les projets d'investissement 2021 sont essentiellement tournés vers la nouvelle station d'épuration et la rénovation des salles de classes.

Budget communal

- Fonctionnement, résultat de clôture + 76 142.52 €
- Investissement, résultat de clôture - 4 342.51 €

Pour 2021, il est envisagé de remplacer une partie du parc informatique de l'école, dont 50 % vont être pris en charge par l'Etat.

Budget assainissement

- Exploitation, résultat de clôture + 2 750.17 €
- Investissement, résultat de clôture + 121 601.75 €

Cette année, le budget assainissement ne devrait pas avoir besoin d'être alimenté par le budget communal. Un virement devrait même pouvoir être réalisé pour 12 872 €.

Le vote du budget devrait avoir lieu au mois de janvier 2021.

7/ Comptes rendus des réunions et des commissions

- Commission vie associative, sport, jeunesse

Les cours de sport pour les enfants ont repris ce samedi 19 décembre. Un cours pourrait avoir lieu le samedi après-midi afin de répondre à la demande. Les cours pour adultes n'ont pas encore de date de reprise.

Une collecte de dons pour la salle des jeunes et pour la garderie sera organisée quand ce sera possible.

- Commission aménagement du territoire

L'installation d'un abri à vélos est prévue près de l'aire de jeux de la salle des fêtes. Cet aménagement est subventionnable par la CCSB. La commission va se réunir pour étudier deux solutions : l'achat d'un abri ou la construction d'un abri en interne.

La manivelle de l'étang doit être ramenée en mairie.

L'avenir de l'étang est également évoqué mais aucune décision n'est prise pour l'instant.

Le sapin de Noël a été, cette année, installé sur le square mais il n'est pas très visible. Il sera étudié un emplacement pour l'installation du sapin en décembre 2021 (s'il reste sur le square, il faudrait prévoir un éclairage plus adapté).

Il est prévu d'acheter de nouvelles décorations lumineuses pour les rues : la commission se réunira début janvier 2021 afin de bénéficier des promotions proposées à cette période-là par les fournisseurs.

Il est envisagé d'installer un « cédez le passage » à la grande croix pour les voitures venant de Vaux. Un devis sera sollicité.

Il est prévu de palisser la vigne à côté des toilettes publiques de la place.

- Commission affaires scolaires et périscolaires

Le Conseil Municipal des Jeunes, élu le 18 octobre 2020, n'a pas encore pu se réunir en raison de la situation sanitaire. La commission envisage de le réunir début janvier pour l'installer, si les conditions le permettent. Des logos seront adressés aux jeunes élus par mail et seront soumis à leurs votes. Une charte leur sera également envoyée.

Les enfants de l'école sont tous chaleureusement félicités pour le résultat de la course aux dons.

Conseil d'école : la réfection des salles de classes a été évoquée (des demandes de financement sont encore en cours). Une activité théâtre, encadrée par le CCAB, a été réalisée, elle a très bien fonctionné.

- Commission fêtes et cérémonies

L'imprimeur retenu est AGGPRINT, le même que ces dernières années. Le bulletin devrait être distribué fin janvier.

La distribution des colis aux anciens de la commune a été réalisée le samedi 19 décembre, dans le respect des gestes barrières (remise sur le pas de porte).

8/ Questions diverses

Communication : l'exécutif a créé un document de liaison qui est désormais adressé chaque semaine aux conseillers pour les informer des décisions prises ou des événements survenus dans la semaine précédente.

Dépistage Covid-19 : un centre sera installé à Jullié le mercredi 23 décembre de 14 h à 18 h à la salle des fêtes.

Subventions : l'association « Les Amis du Site de la Roche » et l'AGIVR remercient la commune pour les subventions allouées.

Bornes de recharge pour véhicules électriques : il a été sollicité l'installation d'une borne près de la salle des fêtes.

Point d'Apport Volontaire (PAV) du Moulin Aujas : une colonne supplémentaire pour les emballages sera ajoutée car celle en place est souvent pleine (*pour mémoire : un deuxième PAV est à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes*).

Recensement de la population : dans le contexte d'épidémie de Covid-19, l'INSEE a informé la commune que le recensement initialement prévu en janvier/février 2021 est repoussé d'une année et aura lieu sur en janvier/février 2022.

Etat-Civil : les avis de décès ne peuvent pas être diffusés sauf si la famille le demande.

Installation de composteurs collectifs : la commission se réunira pour en discuter.

Désignation d'un délégué filière bois : M. Noé Champion est nommé délégué titulaire et Mme Viviane Loup-Forest est nommée déléguée suppléante.

Dégradations des chemins forestiers : il a été constaté à deux reprises la dégradation de chemins forestiers suite à des coupes de bois sans que la commune ne soit informée au préalable de l'intervention de l'entreprise. Monsieur le Maire va prendre un arrêté municipal pour encadrer ces interventions (obligation de prévenir la mairie, état des lieux avant et après, ...).

La séance est levée à 22 h 25.

Le prochain conseil municipal est prévu pour le lundi 18 janvier 2021 à 19 h 30 à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Jérémy THIEN

